

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 197-199

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__197_0

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1896.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 1896.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Yves Guyot.

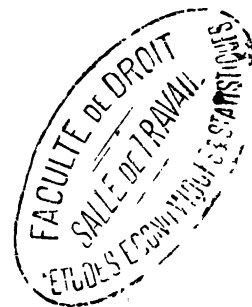
Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 1896, M. le PRÉSIDENT se lève et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Vous avez tous senti la perte douloureuse que nous avons éprouvée depuis notre dernière réunion. Le bureau de la Société de statistique n'a pas attendu cette séance pour rendre hommage à la mémoire de M. Léon Say. Vous avez tous lu, dans le *Journal de la Société de statistique*, la notice si émue et si précise, si délicate et si vraie que M. de Foville lui a consacrée. Après cet éloge funèbre, après celui que M. Frédéric Passy a prononcé, avec tant d'éloquence, à la Société d'économie politique, il me reste cependant encore la possibilité de parler de M. Léon Say, tant sa figure est grande et peut être envisagée sous de multiples aspects.

La Société de statistique l'avait élu pour son président, en 1885, l'année de son jubilé. La Société de statistique de Paris, qui célébrait son 25^e anniversaire, avait adressé une invitation à son amie, la *Royal statistical Society*, qui avait célébré son cinquantenaire l'année précédente. La présidence d'un homme comme M. Léon Say affirmait son importance. Beaucoup d'entre nous se rappellent avec quelle amabilité et quelle bonne grâce il s'acquitta de sa fonction. Nul ne pouvait avoir plus d'autorité pour représenter, devant les étrangers, la Société de statistique. Ce n'était pas seulement à cause des grandes fonctions qu'il avait occupées, en se montrant toujours égal à leur importance, préfet de la Seine, ministre à plusieurs reprises, ambassadeur à Londres, président du Sénat; ce n'était pas seulement à cause de son nom, si justement célèbre dans la science économique; c'était à cause de ses qualités personnelles.

M. Léon Say était un économiste, non pas seulement par tradition de famille, mais par nature d'esprit. Il était un démenti vivant à ceux qui prétendent que la science économique est basée sur des *a priori*, dédaigne les faits et se perd dans



des théories que ses adversaires vouent d'autant plus au mépris qu'ils les connaissent moins. M. Léon Say était curieux des faits, il les recherchait avec avidité, il étudiait tous les phénomènes sociaux sous toutes leurs faces, il transportait dans leur analyse, autant que possible, les procédés de la méthode objective. Esprit pratique, il en appelait, sans cesse, des idées préconçues, des hypothèses à l'expérience dont, en matière sociale, l'instrument le plus exact est la statistique.

M. de Foville a montré, dans sa notice, avec quel scrupule M. Léon Say, ministre des finances, examinait les inductions qu'on pouvait tirer, pour l'avenir, des faits acquis.

Croyant que, dans une démocratie, tous devaient être à même de faire des études semblables à celles auxquelles doivent se livrer les ministres et les administrateurs ; que le meilleur moyen de dissiper les erreurs et les illusions était de mettre à la portée de chacun des documents précis, il fonda le *Bulletin de statistique et de législation comparée* du Ministère des finances. Nous savons tous quels services il rend aux chercheurs. M. Léon Say n'aimait pas l'ingérence de l'État, mais il savait que seuls, les pouvoirs publics peuvent établir les statistiques, et il considérait qu'il était de son devoir de leur donner la plus grande vigueur et la plus large publicité. Tous les hommes que préoccupent les sciences sociales doivent lui avoir une profonde reconnaissance pour les services qu'il a rendus en mettant à leur portée les éléments d'information dispersés, impossibles à réunir pour un particulier.

Ce service appartient à la haute conception que M. Léon Say avait de la vie publique. Appartenant, par sa famille, à la religion protestante, il rappelait, peu de temps avant sa mort, en termes émus, qu'il avait puisé, dans sa tradition, l'amour de la liberté. Elle lui avait appris que la conscience individuelle ne devait pas être opprimée par la direction de l'État, et s'il en est ainsi pour les croyances religieuses, n'en doit-il pas être de même pour toutes les formes de la pensée ? Et ne doit-il pas en être de même pour toutes les formes de l'activité humaine ? L'individu ne doit-il pas pouvoir employer, au mieux de ses intérêts, ses forces, ses facultés, son intelligence ? Et n'est-ce pas une des formes de l'oppression que celle qui se manifeste par ces injonctions : tu ne travailleras que selon mon bon plaisir, tu n'achèteras et ne vendras qu'avec ma permission et en payant une amende pour te procurer certains objets ! Quelles sont les doctrines opposées : c'est la liberté du travail, la liberté de l'échange, la liberté économique sous toutes ses formes, et l'unité de la vie de M. Léon Say a été formée par la défense de toutes les libertés. Il est mort en pleine lutte, quelques jours après avoir prononcé un éloquent discours pour la défense de la vérité et de la justice en matière fiscale.

Un journal a dit que M. Léon Say avait une grande situation, de grandes relations, une grande fortune. Certes, M. Léon Say avait une situation exceptionnelle, quoique depuis longtemps il n'eût pas rempli les hautes fonctions auxquelles il aurait dû être appelé, mais il prouvait qu'il n'est pas besoin d'être quelque chose pour être quelqu'un. Il avait de grandes relations, connu, estimé et honoré par l'élite intellectuelle du monde entier. Mais le troisième terme représente une forte exagération qui prouve que cet homme, si puissant, avait beaucoup plus pensé aux affaires publiques qu'à ses affaires privées.

La Société de statistique conservera toujours le souvenir d'avoir eu l'honneur de compter, parmi ses présidents, un homme qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de son pays et dans la science française.

Sur la proposition de M. le Président et, d'un assentiment unanime, la séance est levée en signe de deuil.

Le Secrétaire général,
E. YVERNÈS.

Le Président,
YVES GUYOT.

II.

CORRESPONDANCE.

Avant la séance, M. le Président avait reçu la lettre suivante :

Mon cher Président et ami,

Une circonstance indépendante de ma volonté m'empêche, au dernier moment, d'assister à la séance; cela ne veut pas dire que je ne m'associe de tout cœur à l'hommage que la Société de statistique rendra, par votre organe, à la mémoire de notre inoubliable ami, M. Léon Say.

J'ai eu l'honneur de faire sa connaissance en 1877 et, depuis lors, il s'était formé entre nous, malgré la différence d'âge et de situation, une amitié empreinte, chez lui de la plus sincère bienveillance, et, chez moi, nourrie du plus affectueux respect. M. Léon Say ne dédaignait pas de critiquer attentivement ce que lui apportaient ceux qui avaient recours à son expérience, et il le faisait avec la plus entière franchise. C'est un maître de la science économique sous tous ses aspects, c'est un maître de la politique libérale, fondée sur le respect des contrats, sur le sentiment de la responsabilité, dont nous déplorons la perte et, si vous regardez au delà des frontières de votre beau pays, vous sentirez aussi votre perte. M. Léon Say était connu, apprécié, aimé à l'étranger et j'en ai eu souvent la preuve en parlant de lui avec des hommes d'État étrangers.

Il faut honorer sa mémoire; je vous prie donc de demander à la Société de statistique de prendre sous ses auspices un concours ouvert pour un exposé des doctrines économiques, financières de M. Léon Say, avec une courte biographie de lui. M. Passy, vous et moi, nous formerons le jury et le prix sera de 500 fr.

Mille amitiés,

Arthur RAFFALOVICH.
